

République Française

Département de l'Aube



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JUIN 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	14	14 + 8

Date de convocation
5 juin 2024

Date d'affichage
5 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juin à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents : Christine ROBILLARD, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Anne-Josèphe CHARLOT et Julien SEYSSEL.

Représentées : Robert BESANÇON représenté par Laurent JEROME, Marcel CHRISTEL représenté par Christine ROBILLARD, Valérie PELLERIN représentée par Géraldine PEREE, Véronique STOLTZ représentée par Nicolas MENNETRIER, Sophie MENZIN représentée Laurence FOURNIER, Vincent BLANCHOT représenté par Urbain VELUT, Bruno LÉOTIER représenté par Marie-Laure HRVOJ, Yohan MULLER représenté par Julien SEYSSEL.

Laurent JEROME a été nommé secrétaire de séance.
Stéphanie KUSTERMANN, DGS, est désignée secrétaire auxiliaire.

Objet : Concours maisons fleuries

N° de délibération : 20240641

Madame HRVOJ expose :

La commune organise cette année encore son concours des maisons fleuries. Ce concours a pour objectifs de récompenser les actions menées par les habitants de Saint-Lyé pour le fleurissement de la commune.

Il est proposé de reconduire le règlement réalisé en 2023 pour les années 2024 et 2025.

Ainsi il est proposé d'allouer chaque année des prix pour un montant global de 180 euros. Répartis comme suit :
45 euros pour les 4 premiers du classement.

Le conseil, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

ADOpte le règlement intérieur ci-annexé ;

FIXE le montant des prix à 45 € pour les 4 premiers du classement pour les années 2024 et 2025 ;

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
14	22	22	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Laurent JEROME
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER
Maire

